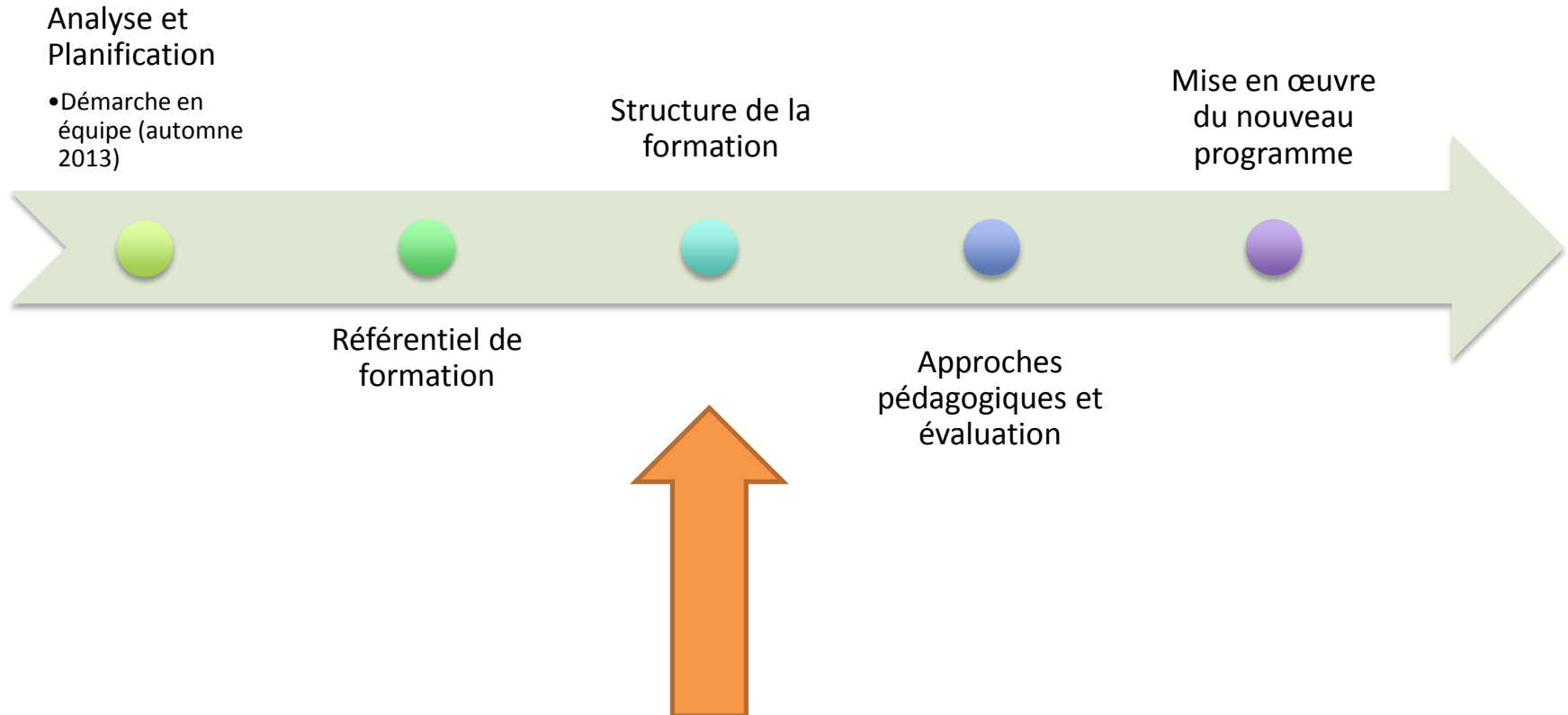


Modification du programme en orthophonie

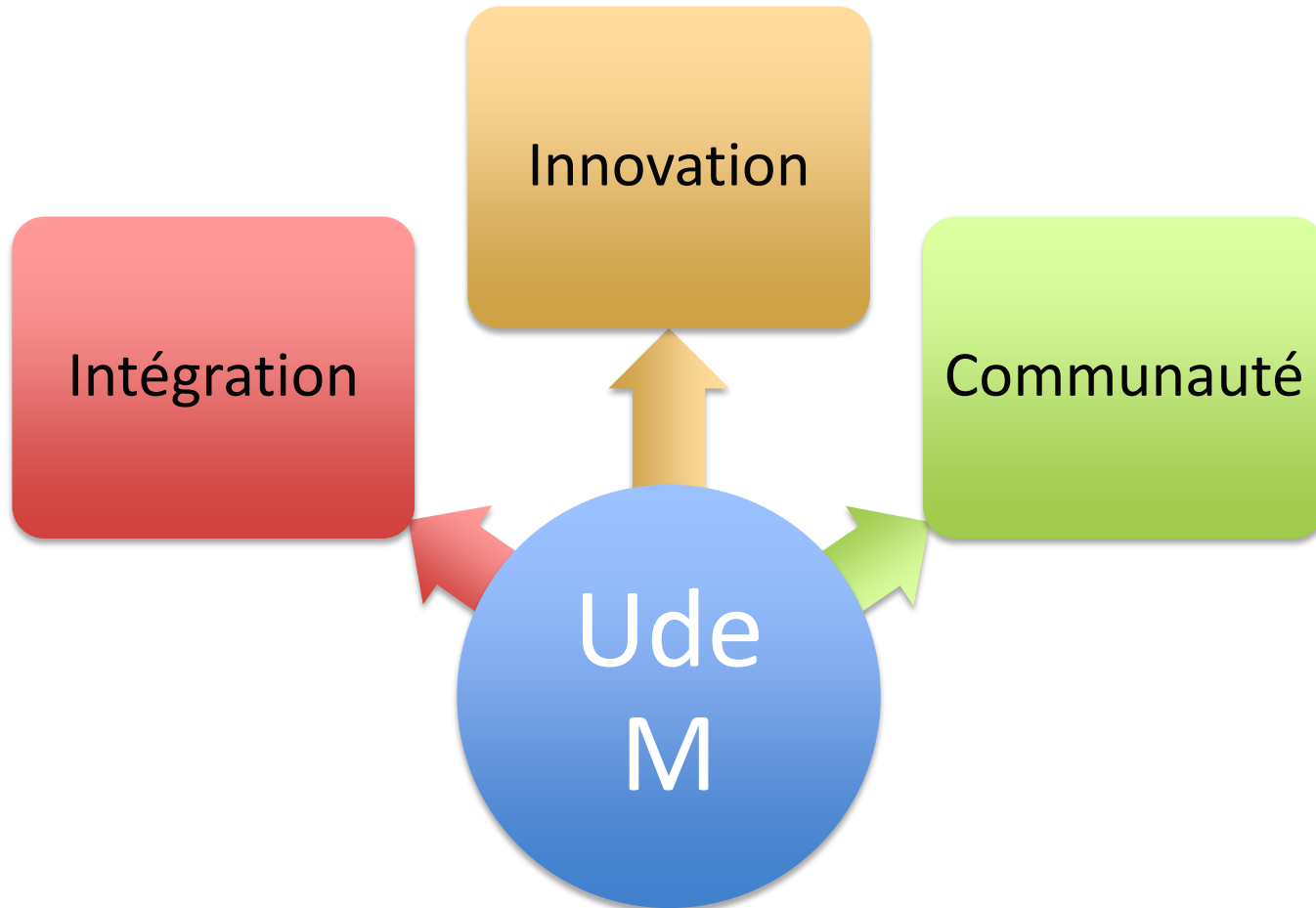
Mise à jour

Juin 2017

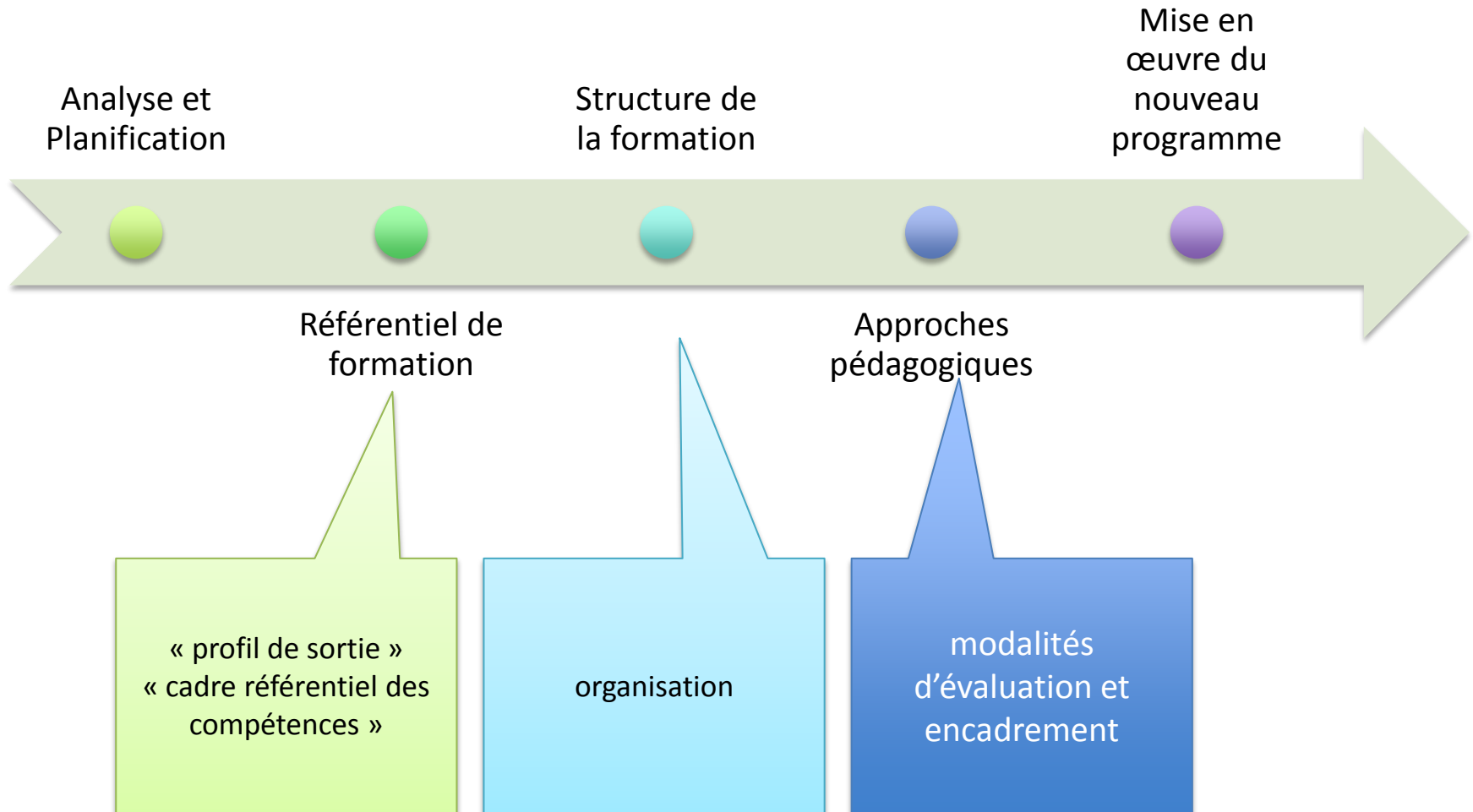
Processus de modification – les étapes



Préambule sur nos valeurs (identifiées à la retraite de sept. 2013)



Processus de modification



Référentiel de compétences

- Expertise orthophonique
- Communiquer
- Collaborer
- Agir avec professionnalisme
- Promouvoir la profession et ses champs d'action
- Gérer sa pratique
- Participer au développement des savoirs

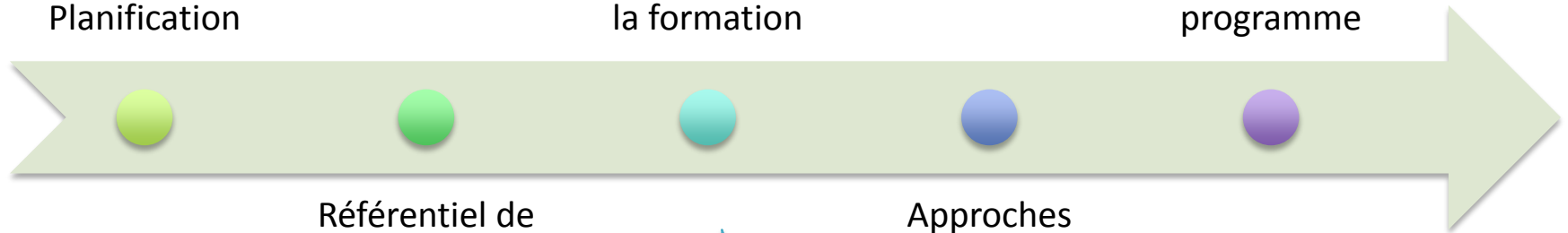
Processus de modification

Consultation avec les membres enseignants, les étudiants, et les orthophonistes

Analyse et
Planification

Structure de
la formation

Mise en
œuvre du
nouveau
programme



Référentiel de
formation

Approches
pédagogiques

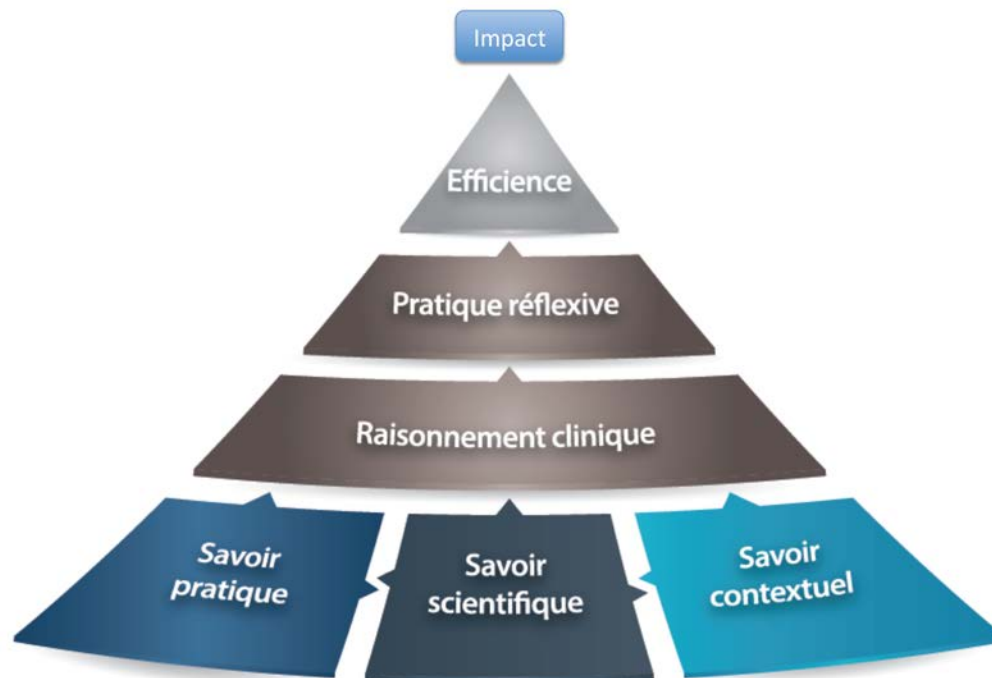
« profil de sortie »
« cadre référentiel des
compétences »

organisation

modalités
d'évaluation et
encadrement

Avancées 2016-2017

- Actualisation des trois principes clés du profil de sortie à travers sept axes de progression



Avancées 2016-2017

- Macrostructure
 - 77 crédits sur 6 sessions
 - Approche modulaire
 - Crédits cliniques (24), pratiques (27) et théoriques (26) réunis sous sigles de cours (sauf externat)
 - Élaboration des plans de cours cadre (en équipe professeurs/RFC – en cours)
- Autres aspects
 - Critères d'admission

Avancées 2016-2017

- Administratif/instances
 - Confirmation du Ministère
 - Modification de programme
 - Financement pour 80 crédits
 - Présentation de la macrostructure au COMETOA

Prochaines étapes

- D'ici septembre
 - Finaliser la macrostructure
 - Version complète de la demande de modification
- 2017-2018
 - Cheminement de la demande à l'interne (5 instances)
 - Développement de la microstructure (cours de la première session)

Le comité de pilotage 16-17

- Véronique Labrecque
- Rebecca Maftoul
- Julie McIntyre
- Phaedra Royle
- Natacha Trudeau
- Claire Bélanger